Fiche Technique de Formation

« Marquage routier, Quelles implantations ? »

MODALITES GENERALES

Public concerné :	Applicateurs urbains, routiers et Autoroutiers
Prérequis :	Aucun
Durée & dates :	12 heures du **15 MARS à 8h au 16 MARS 2017 à 12h**
Lieu :	au CFCTP EGLETONS (plan accés ci-joint)
Groupe :	Groupe de 8 personnes minimum à 10 personnes maximum
Tarifs :	410 € HT/stagiaire la formation
	521 € HT/stagiaire la formation et pension complète (compris 2 nuitées/ptj et 3 repas)
Formateur :	Frédéric FERE - SER
Validation :	Attestation de stage

OBJECTIFS

- Comprendre l'Instruction Interministérielle de la Sécurité Routière 7ème partie
- Etre capable de réaliser des implantations complexes de la signalisation horizontale

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Maîtriser l'implantation de la signalisation horizontale en milieu urbain, routier et autoroutier avec l'IISR 7ème partie :
  - Comprendre les modulations et largeurs de bandes
  - Délimitation des voies en section courante
  - Marquer les points singuliers et implanter un dispositif de rabattement
  - Définir un marquage pour une séparation des flux (divergent, convergent, VSVL….)
  - Marques transversales
  - Marquage en zone urbaine : Passage piétons, flèches directionnelles, bandes cyclables, voies bus…..
  - Marquage temporaire

Établissement géré par AGCFTP, association Loi 1901 | Déclaration : 74750000619 | SIRET : 30343318900030 | NAF : 8559A | TVA : FR 72303433189

« Marquage routier, Quelles implantations ? »

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

- **Exercice pratique :**

  - Dessiner une flèche directionnelle et flèche de rabattement sans gabarit
  - Définir les marques et réalisation d'un dispositif de rabattement avec V15 avant ilot
  - Implanter un zébra et un stationnement en épi

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Evaluation des connaissances sur la réglementation en début et fin de formation.
Partie théorie en salle avec vidéoprojecteur
Exercice pratique en équipe de 3 personnes sur plateforme pédagogique, matériels fournis
Support de formation remis en fin de stage

MODALITES

Inscription : Envoyer Bulletin d'inscription joint pour **le 13 février 2017** au plus tard à l'adresse suivante : ser@ser.eu.com

Pension compléte Campus du centre Sylvain Joyeux :
(voir descriptif Hébergement/Restauration self ci-joint)

Hébergement, avec une arrivée le mardi soir (gardien sur place permettant une arrivée à votre convenance), comprend : 2 nuitées avec petit-déjeuner (mardi et mercredi)

Repas en self, comprenant les 2 repas du mercredi midi et soir, et 1 repas midi du jeudi.

Établissement géré par AGCFTP, association Loi 1901 | Déclaration : 74750000619 | SIRET : 30343318900030 | NAF : 8559A | TVA : FR 72303433189